



Qu'est-ce qu'une école numérique ?

Du nouveau plan aux propositions du terrain

Par Véronique Dumont

Avant les vacances d'été, un communiqué de presse annonçait un nouveau plan stratégique pour une école numérique avec différentes phases. Au-delà d'un prolongement des plans antérieurs (cyberécole, cyberclasse), qu'y a-t-il de nouveau ? Le primaire et le maternel sont explicitement visés par ce plan, qu'en est-il des propositions venant du terrain ?

L'évaluation des plans antérieurs

Osons le mot puisqu'il est à la mode, la fracture entre le primaire et le secondaire est impressionnante.

D'après les chiffres de l'enquête de l'AWT¹, l'école primaire est la plus sous-équipée² (6,3 ordinateurs opérationnels pour 100 élèves contre 10,1 en secondaire), avec du matériel plus ancien (seul un ordinateur pour 100 élèves, contre 2,6 en secondaire, est récent, c'est-à-dire à moins de 30 mois) et avec peu de connexions Internet (3,8 pour 100 élèves, contre 7,8 pour le secondaire). De plus, l'enquête menée par l'AWT a questionné les écoles par rapport à l'équipement existant, qu'il ait été financé par les plans d'équipement ou par d'autres moyens (les communes, les écoles elles-mêmes, la récupération d'anciennes machines, etc.). Il est impossible de voir, dans ces chiffres, l'impact de ces plans successifs pour l'enseignement fondamental. À tout le moins, ces chiffres révèlent le chemin encore à parcourir pour obtenir l'école numérique de demain souhaitée, rêvée ou annoncée par les décideurs politiques.

Les données³ en provenance de la Cellule Cyberclasse confirment le faible nombre d'ordinateurs installés dans les écoles primaires. Sur les 2532 cyberclasses prévues en Région Wallonne pour le primaire, seules 255 étaient opérationnelles en mars 2011 et 100 étaient en cours d'installation, ce qui représente 5578 ordinateurs.

¹ Agence Wallonne des Télécommunications. @wt.be (2010) *Baromètre TIC 2010. L'usage des Technologies de l'Information et de la Communication en Wallonie*, p. 22-23

² Comparée à l'école secondaire et à l'école spécialisée. Tous les niveaux étant par ailleurs sous-équipés par rapport à la moyenne européenne.

³ Rapport du groupe de réflexion, op.cit., p. 13

Dans l'enseignement primaire, l'utilisation d'outils informatiques par les enseignants reste exceptionnelle. Le sondage de l'AWT⁴ auprès des directions d'écoles le montre bien. La question porte sur le pourcentage d'enseignants de l'école primaire utilisant les TIC en classe :

Enseignants utilisant les TIC en classe	Aucun	Moins de 10 %	Entre 10 et 50 %	Plus de 50%
	14%	42%	33%	11%

Dans les chiffres de cette enquête, on relève également qu'à peine 10% des établissements primaires ont financé une formation technique aux TIC et moins de 8 % aux usages pédagogiques des TIC à au moins un de leurs enseignants pendant l'année scolaire 2008-2009. Les chiffres concernant la présence d'une personne-ressource TIC (gestion de l'équipement, dépannage, assistance) ou d'un animateur TICE (usages pédagogiques) ne sont pas disponibles par niveau. Pour tous niveaux confondus, 49% des établissements disposent d'une personne-ressource (la plupart à temps partiel) et 14 % d'un animateur TICE (dans 6 cas sur 10, il s'agit de la même personne). Vu l'écart important entre le secondaire et le primaire, ces chiffres sont donc largement surévalués pour le niveau fondamental. Les TIC ne font pas partie du projet pédagogique de la majorité des écoles (seuls 27 % des écoles les y ont inscrits).

Un groupe de réflexion composé des différents acteurs importants de la thématique de l'informatisation à l'école⁵ a évalué les plans antérieurs ainsi que la situation actuelle des écoles à partir de l'enquête de l'AWT. Ce groupe de réflexion a mis en exergue les difficultés de mise en œuvre du plan Cyberclasse telles que vécues par les écoles. Tout d'abord les coûts associés à l'installation d'une cyberclasse et la disponibilité d'un local. Or de nombreuses écoles primaires se retrouvent à l'étroit vu l'augmentation de la population scolaire, difficile dès lors de libérer un espace. De plus, l'enseignement au niveau fondamental se distingue du secondaire par une moindre mobilité des élèves, la classe est le lieu de référence. La conception de cyberclasse distincte limite donc l'utilisation des ordinateurs. Il y a encore le problème de la maîtrise de l'outil par les enseignants et le manque de ressources (crédit-temps, personne-ressource, contenus pédagogiques) permettant de maintenir l'équipement et d'intervenir dans le cadre d'animations spécifiques.

⁴ @wt.be (2010) *Baromètre TIC 2010. L'usage des Technologies de l'Information et de la Communication en Wallonie*, p. 23

⁵ *Groupe de réflexion mis en place dans le cadre de la Task Force Région wallonne – Communauté Française – Communauté germanophone du projet Cyberclasse en vue de la poursuite de l'implantation des TIC et de leurs usages dans les écoles (...)* composé d'experts et de représentants des Ministres en charge de l'Enseignement, des Technologies nouvelles et des Infrastructures scolaires, de la Direction des Politiques croisées du Service Public de Wallonie, de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique, de l'Institut de la Formation en cours de Carrière, de Technofutur TIC, d'Easi-Wal et, depuis un an, de l'Agence Wallonne des Télécommunications (AWT). (*rapport du groupe de réflexion « Développer les compétences numériques en Wallonie. Propositions pour l'école numérique de demain » Avril 2011*)

Si l'enseignant est présenté comme la pierre angulaire de cette éducation numérique, le rapport souligne la difficulté pour lui « *de suivre l'évolution des TIC et de maintenir une réflexion critique sur les enjeux, les bonnes pratiques, les opportunités des TIC* »⁶. Et enfin, nombreux sont les enseignants qui ont été déçus par les plans antérieurs (équipement, ressources pédagogiques, soutien, etc.) et qui ont réduit leur investissement personnel par rapport aux TIC.

C'est sur base de ces constats que le groupe va dégager des « *recommandations d'actions susceptibles de créer les conditions favorables pour une exploitation dynamique des TIC à l'école, débouchant, chez les élèves et étudiants, sur un savoir faire plus grand et des compétences accrues dans l'ensemble des domaines abordés par l'éducation* »⁷. Le nouveau plan stratégique pour les écoles en Wallonie⁸ découle de ces recommandations.

Le plan pour une école numérique

La volonté de ce plan est de parvenir à définir des scénarios pédagogiques intégrant les technologies numériques. Plutôt que de définir à l'avance un matériel spécifique disponible pour les écoles, il s'agit ici de défendre les besoins d'équipement par rapport à un projet. En effet, se basant sur les avis d'experts et de scientifiques qui déplacent la fracture numérique de l'accès aux TIC vers les usages, les décideurs politiques mettent l'accent de leur nouvelle stratégie sur l'utilisation pédagogique et sur l'éducation à *une utilisation créative et responsable*⁹. De plus, ils ont tiré les leçons de la faible utilisation des équipements introduits dans les écoles par les plans précédents.

Les différentes phases du plan

Un premier volet consiste à définir des scénarios pédagogiques mobilisant les TIC. Un site web¹⁰ est ouvert pour récolter tous les scénarios proposés par les enseignants et futurs enseignants. En parallèle, des projets peuvent être rentrés par les écoles, s'inspirant ou non de ces propositions, et ce jusqu'au 10 novembre. Pour le 18 novembre 2011, date de la conférence de conclusion de cette démarche, ces propositions vont faire l'objet d'une analyse par une équipe universitaire et les 25 projets pilotes sélectionnés par un jury d'experts vont être annoncés. Ils seront ensuite mis en application avec un suivi complet de la part d'une équipe de professionnels. L'objectif est d'évaluer ces scénarios pédagogiques novateurs afin de définir plus précisément « *les besoins des élèves et étudiants, des futurs enseignants, des cadres éducatifs* »¹¹. Après cette phase de tests, les initiatives positivement évaluées seront essaimées plus largement.

⁶ Rapport du groupe de réflexion « Développer les compétences numériques en Wallonie. Propositions pour l'école numérique de demain » Avril 2011, p. 10

⁷ Rapport du groupe de réflexion, op.cit., p. 5

⁸ Le financement provenant de la Région Wallonne.

⁹ Rapport du groupe de réflexion, op.cit., p. 4

¹⁰ www.ecolenumerique.be

¹¹ Rapport du groupe de réflexion, op.cit., p. 12

Un autre volet de ce plan concerne la formation des enseignants qui va être renforcée. Dans un premier temps, il s'agit d'équiper les Hautes écoles pédagogiques et de former les futurs enseignants (nouvelles compétences à acquérir). Il s'agit également de former des conseillers pédagogiques TIC et les inspecteurs. Les enseignants déjà en place ne sont pas oubliés, un plan de formation 5 5 5 est annoncée : 5 jours de formation, pour 50000 enseignants, sur 5 ans.

Enfin, la stratégie vise un objectif global pour 2025 consistant à fournir un cartable numérique à tous les élèves, une connexion internet à très haut débit pour l'ensemble des établissements, une journée de formation continue sur les TIC par an et un équipement portable pour tous les enseignants et enfin, une évaluation des compétences TIC acquises par les élèves. Le développement des ressources et outils pédagogiques est dédié à un partenariat avec les éditeurs pour les manuels scolaires et à une plateforme de ressources permettant d'échanger les outils et les bonnes pratiques.

Du cyber au numérique, la fracture ne disparaît pas pour autant

L'utilisation de la notion de numérique et non plus d'informatique identifie le passage de la primauté de l'ordinateur à celle de l'Internet. Bien que l'informatique soit toujours présente, l'attention se focalise désormais sur les réseaux numériques où s'échangent textes, vidéos, etc. Dans le cadre de la mesure de la fracture numérique, de premier degré, l'étude menée en 2010 par Gérard Valenduc¹² souligne d'ailleurs ce lien fort entre informatique et Internet, au point d'utiliser désormais la connexion Internet comme indice, l'un n'allant désormais plus sans l'autre.

Les plans d'équipement, antérieurement figés (x ordinateurs par enfants dans l'école, etc.) s'adaptent à cette situation en permettant également d'intégrer des connexions haut débit à Internet dans les écoles et d'autres matériels que les ordinateurs (tableau interactif et autres équipements numériques).

L'annonce de la volonté politique d'équiper chaque élève d'un cartable numérique fait l'objet de nombreuses critiques, et notamment de la Cour des comptes qui juge la mesure irréalisable. De plus, même le rapport du groupe de réflexion qui a débouché sur ce nouveau plan souligne que « *d'un point de vue pratique, ces TIC comme auxiliaires de l'apprentissage ne nécessitent pas systématiquement de disposer d'ordinateurs pour chaque élève. Bien souvent, le recours à l'ordinateur ou à Internet est assez ponctuel et doit s'intégrer dans le cours de la leçon au côté d'autres stratégies* »¹³. On peut s'étonner de la volonté d'équiper chaque élève alors que la problématique de la fracture numérique (aux deux niveaux) touche principalement les élèves avec un indice socio-économique faible (le fameux ISEF pourrait ici

¹² Valenduc Gérard (2010) La fracture numérique en Belgique. Une analyse des données statistiques existantes. Etudes 2010 dans le cadre des missions d'éducation permanente de la Fondation Travail-Université. www.ftu.be/ep

¹³ Rapport du groupe de réflexion, op.cit., p. 7

servir de point de repère). Autrement dit, l'enquête de l'AWT¹⁴ concernant l'équipement du citoyen wallon en 2009 souligne l'importance des facteurs économiques (niveau de revenus) pour la possession d'un ordinateur au domicile ainsi que la composition de la famille (mère seule avec un enfant). Il reste donc bien une problématique d'accès aux TIC (fracture numérique de premier rang) même si celle-ci s'est considérablement réduite.

Si pour le citoyen lambda l'accès aux TIC de base (ordinateur, internet, gsm) est désormais acquis, il reste malgré tout une frange de la population pour qui cet accès n'est pas totalement acquis. La fracture numérique d'accès persiste donc bien. Or, il s'agit de profils défavorisés (niveau socio-économique faible, femme seule avec enfants). Enfin, au niveau des écoles en elles-mêmes, l'équipement est loin d'être présent dans la majorité des écoles primaires. Il n'est pas possible de savoir actuellement si les écoles recevant les enfants des milieux les plus défavorisés sont celles qui ont bénéficié en priorité des équipements informatiques. Si la présence de l'équipement n'est pas suffisante pour enclencher une utilisation en classe et un développement des compétences chez les enfants, il reste nécessaire.

Il est peut-être nécessaire, en suivant Neil Selwyn¹⁵, de dépasser la notion de fracture numérique pour aborder différents aspects des inégalités d'usage des TIC. Son approche réintroduit de multiples dimensions et permet de dépasser une approche dichotomique de fracture numérique entre ceux qui ont accès et ceux qui n'ont pas, entre ceux qui utilisent et ceux qui n'utilisent pas. Il propose tout d'abord de définir plus précisément de quoi on parle car la notion de technologies de l'information et de la communication est bien trop vaste. Deuxièmement, la notion d'accès doit prendre en compte d'autres dimensions ; telles que le contexte d'accès (lieu, coût, confort, aptitudes) et les représentations de l'utilisateur quant à l'effectivité de cet accès. Troisièmement, la question de l'usage se dégage d'un lien automatique, tel que conçu par les théories de la diffusion, pour complexifier leur relation : l'accès n'entraîne pas l'usage, différentes formes d'usages existent. Ici, une hiérarchie est posée entre les formes d'usages selon leurs finalités ou leur utilité et allant d'un usage vers un engagement. Cette hiérarchie se fonde sur le degré de contrôle et de choix dont dispose l'utilisateur sur la technologie. Pour conclure, il souligne l'importance d'observer la pertinence et les conséquences de l'usage pour l'utilisateur, c'est-à-dire les différents leviers potentiels ou les barrières à l'inclusion sociale dans cette société de l'information que constituent l'usage des TIC. Il les évalue pour différents types d'activités : productives, politiques, de consommation, sociales ou de capitalisation.

Pour aller plus loin, dépasser cette notion signifie également dépasser les croyances ancrées autour des technologies, que celles-ci permettront de réduire les inégalités sociales. En effet, le point de départ de cette croyance prend racine dans une vision de la société qui devient une société de l'information. Les technologies de l'information et de la communication deviennent alors le kit indispensable d'intégration dans cette société. Or cette vision de la

¹⁴ @wt.be (2010) Baromètre TIC 2010. L'usage des Technologies de l'Information et de la Communication en Wallonie, p. 7

¹⁵ Neil Selwyn (2004) *Reconsidering political and popular understandings of the digital divide*. *New Media and Society*, vol. 6 (3), pp. 341-362

société en est une parmi d'autres possibles et n'est pas forcément partagée par tous. Le modèle peut-il être questionné ? Peut-on laisser de la place à différentes alternatives ? Parler du rôle d'inclusion sociale des TIC étudie également l'aspect de contrôle social qui coexiste. Quelle réflexivité sociale subsiste par rapport à ces technologies ? Est-ce que les individus conservent une capacité de refuser, de négocier leur participation ? Quelle est la vision et l'ensemble normatif qui sont associés à la montée en puissance de ces technologies ? Quelle diversité de formes d'inclusion sociale subsiste dans cette vision politique ? Une réflexion plus globale peut être menée sur ce que signifie « être en société ».

Une démarche « participative » de définition de scénarios pédagogiques innovants

L'annonce de la consultation des enseignants a été relayée dans la presse et sur différents sites Internet. La forme de cette démarche participative consiste en l'ouverture d'un site Internet permettant de déposer des propositions de scénarios pédagogiques intégrant les TIC et de les commenter. Bien que le site Internet soit prévu pour le 15 août, ce n'est que début septembre qu'il a été fonctionnel et que les premières propositions et avis y ont été déposés.

En tout, 95 propositions ont été déposées sur le site Internet durant la période de consultation (entre septembre et mi-octobre 2011).

Sur ces 95 propositions, 18 visent directement le niveau fondamental ou primaire (tags). A la lecture des propositions, d'autres visent également le niveau fondamental (maternel ou primaire) sans mention au niveau des tags. Définir le niveau auquel se rapporte chaque proposition n'est pas toujours possible au vu des éléments transmis. Certaines propositions visent parfois tous les niveaux (application, logiciel, site).

Au niveau des personnes ayant déposé ces propositions, elles sont encore moins nombreuses, 67 pseudonymes différents répertoriés. En effet, si les personnes ont pour la plupart rédigé une seule proposition (52 sont dans ce cas), certaines ont déposé deux (11), trois (2) ou plus (une en a déposé sept et une autre huit). En fonction des profils complétés, ces personnes sont des professeurs ou instituteurs mais également des développeurs, des promoteurs ou responsables d'outils, des étudiants, des formateurs, etc.

Nombre de propositions déposées	1	2	3	7	8	Total
Participants	52	11	2	1	1	67
Total	52	22	6	7	8	95

Au vu du nombre d'établissements scolaires¹⁶ en Région Wallonne (3350 tous niveaux, filières et réseaux confondus, d'après le rapport du groupe de réflexion), cette participation est donc relativement limitée.

¹⁶ Un établissement scolaire peut avoir plusieurs implantations différentes.

En termes de contenu des contributions, il y a également une variété importante entre l'échange d'expérience déjà menée et la promotion d'un outil ou d'un équipement ainsi que des projets imaginés (à partir d'un équipement spécifique ou pas). Au niveau des projets menés ou à venir, les expériences portent sur des apprentissages en classe, des révisions ou des remédiations pour les élèves (avec des utilisations potentielles à domicile). L'espace de débat a permis également à quelques personnes de souligner la nécessité d'obtenir une personne-ressource par école ou des crédits-temps pour la gestion de l'équipement informatique, l'aide aux utilisateurs et/ou l'organisation d'animations spécifiques. Le besoin de formation des enseignants est également souligné.

Si le rapport du groupe de réflexion a insisté sur la nécessaire « *implication active d'un nombre significatif d'enseignants* » dans la définition des activités pédagogiques avec les TIC faute de quoi « *l'investissement en matériel et en logiciels ne sera que faiblement productif et ne conduira pas à l'amélioration sensible attendue* »¹⁷, on est en droit de se demander si cette première étape de définition participative nous entraîne dans la bonne direction... Le mode d'implication des enseignants est limité dans le temps (et à une période particulière de fin de vacances et de rentrée scolaire) et à travers ce site alors qu'il existe de nombreuses autres techniques participatives¹⁸ qui auraient permis d'avoir un panel plus large d'intervenants. La faible participation ne permet pas de tirer des enseignements concrets de ce que les enseignants envisagent dans leurs pratiques quotidiennes avec les TIC, ni des craintes qu'ils nourrissent.

Les projets pilotes sélectionnés

Finalement, ce sont 28 projets sur les 175 déposés qui ont été sélectionnés par le jury et présenté lors de la conférence de clôture le 18 novembre. Ces projets pilotes vont démarrer en janvier 2012 et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année scolaire 2012-2013. Un point à souligner, ces projets seront accompagnés par une équipe de professionnels pour leur permettre de développer au maximum le potentiel du projet, soutenir la motivation de l'équipe éducative, encadrer l'installation et en évaluer les résultats.

Pour l'enseignement fondamental, on y trouve 8 projets¹⁹. Pour certaines de ces écoles, il s'agit d'une première expérience TIC alors que d'autres poursuivent une dynamique existante. S'il est impossible au vu des projets retenus de se prononcer sur l'ensemble des projets reçus (pas de données disponibles à ce jour permettant d'identifier les écoles ayant rentrés des projets), une première réflexion est possible sur ces écoles lauréates. La répartition de ces écoles par rapport à l'indice socio-économique est à noter. L'ensemble des

¹⁷ Rapport du groupe de réflexion, op.cit., p. 11

¹⁸ voir par exemple le rapport de la Fondation Roi Baudouin : Slocum N., Elliott J., Heesterbeeks S., Lukensmeyer C. J. (2006) *Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur*. Uniquement en version électronique. <http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=178268&LangType=2060>

¹⁹ Les lauréats sont l'Ecole Internationale Le Verseau, l'Ecole communale Lomprez, l'Ecole communale d'Heure le romain, l'Ecole fondamentale « Sainte Union », l'Ecole St-Cœur de Marie Hannut, l'Ecole communale Turpange, l'Ecole Saint-Sébastien, l'Ecole Libre de Profondsart

implantations a été trié par ordre décroissant et classé en 10 catégories de 275 implantations. La catégorie 1 étant celle regroupant les écoles aux indices socio-économiques les plus élevés et la 10 les indices les plus bas. Sur environ 2750 implantations scolaires dans le niveau fondamental en Région Wallonne, ces 8 écoles se répartissent comme suit dans le classement des écoles selon l'ISE. Six de ces écoles se retrouvent dans la première moitié des écoles, dont 3 dans la catégorie la plus favorisée.

Catégorie	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nombre d'écoles	3	0	1	1	1	0	0	2	0	0

Il est impossible d'identifier la répartition initiale des projets rentrés selon ces catégories puisque nous ne disposons pas des données. Toutefois, cette répartition met en question la volonté politique affichée de réduire la fracture numérique. Ce message a été rappelé par les ministres présents lors de la conférence consacrée à l'école numérique du 18 novembre. *L'école doit permettre l'accès et donner les compétences nécessaires pour passer du consommateur à l'utilisateur responsable et citoyen (Mme M.-D. Simonet, Ministre de l'enseignement obligatoire).* Tous se sont réjouis de l'engouement des enseignants pour le plan « école numérique » et de leur implication dans la définition de l'école numérique de demain.

Au vu du nombre de propositions et de projets déposés, cet engouement reste limité à quelques convaincus, enseignants et/ou direction et/ou pouvoir organisateur, qui n'ont d'ailleurs souvent pas attendu les plans d'équipement pour lancer leurs projets. Il reste à savoir si la majorité des enseignants suivra le mouvement après cette phase pilote pour permettre l'essaimage annoncé des projets concluants. Il reste surtout à définir quel est le rôle exact de l'école par rapport à cette vision numérique de la société ? Quitte à revenir sur cette définition de la société ?

Véronique Dumont

Avec le soutien du Ministère de la Communauté Française